Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00275

Arrêté n° AP-2026-DAC-2567 du 20 octobre 2026

Portant approbation du programme des services aériens réguliers commercialisés par la société Singapore Airlines Limited pour la période du 25 octobre 2026 au 27 mars 2027 inclus

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code de l'aviation civile applicable en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le code des transports applicable en Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° 143/CP du 26 mars 2004 relative à l'exercice des compétences de la Nouvelle-Calédonie en matière d'aviation civile et de desserte aérienne ;

Vu la délibération n° 4 du 21 juillet 2026 fixant le nombre de membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu la délibération n° DG-2026-DAJ-0079 du 5 août 2026 chargeant les membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie d'une mission d'animation et de contrôle d'un secteur de l'administration ;

Vu l'arrêté n° AP-2026-SCAI-1882 du 31 juillet 2026 constatant la prise de fonctions des membres du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° AP-2026-SCAI-1883 du 31 juillet 2026 constatant la prise de fonctions du président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° AP-2026-SCAI-1884 du 31 juillet 2026 constatant la prise de fonctions du vice-président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° 2010-1653/GNC du 13 avril 2010 portant approbation de la convention relative à la création d'un service mixte dénommé « direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie » ;

Vu l'arrêté n° 2022-2465/GNC du 26 octobre 2022 portant nomination de M. Loïc Robin en qualité de directeur de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° AG-2026-DRHFP-0481 du 3 juin 2026 portant nomination de Mme Bertille Jouan-Ligné en qualité de directrice adjointe de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie ;

Vu l'arrêté n° AG-2026-DAC-0723 du 19 août 2026 portant délégation de pouvoir au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour prendre certains actes relevant des attributions de la direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie, notamment son article 1er ;

Vu l'arrêté modifié n° AP-2026-DAC-1707 du 31 juillet 2026 portant délégation de signature au directeur, à la directrice adjointe, aux chefs de service et aux chefs de service adjoints de la direction de l'aviation civile en Nouvelle Calédonie, notamment son article 1er bis ;

Vu la convention n° 058 du 25 mai 2010 relative à la création d'un service mixte dénommé « direction de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie » ;

Vu la demande présentée par Singapore Airlines Limited par mail du 16 septembre 2026 ;

Considérant la licence de catégorie n° SIA-280 délivrée le 11 juin 2025 à Singapore Airlines Limited pour la période du 3 octobre 2025 au 2 octobre 2035 ;

Après avis de la direction de l'aviation civile,

ARRETE

Article 1er : La société Singapore Airlines Limited est autorisée à commercialiser en partage de codes d'identification des services aériens réguliers conformément au programme annexé au présent arrêté pour la période s'étendant du 25 octobre 2026 au 27 mars 2027 inclus.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Pour le président du gouvernement et par délégation, La directrice adjointe de l'aviation civile en Nouvelle-Calédonie

BERTILLE JOUAN-LIGNÉ

Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00275

Arrêté n° AP-2026-DAC-2567 du 20 octobre 2026

Portant approbation du programme des services aériens réguliers commercialisés par la société Singapore Airlines Limited pour la période du 25 octobre 2026 au 27 mars 2027 inclus

Annexe 1

ANNEXE

à l'arrêté n° AP-2026-DAC-2567 du 20 octobre 2026 portant approbation du programme des services aériens réguliers commercialisés par la société Singapore Airlines Limited pour la période du s'étendant du 25 octobre 2026 au 27 mars 2027 inclus

Exploitant :

Dénomination :	Singapore Airlines Limited
Adresse du siège social :	25 Airline Road Airline House Singapore 819829
Téléphone :	(+65) 6541 5863

Flotte :

Opérateur	Type d'avion	Immatriculation	Configuration
Air Calédonie International	A 330-900 (A 339)	F-ONEO - F-ONET	26 J / 21 W / 244 Y

Ligne régulière commercialisée en partage de codes d'identification avec Air Calédonie International : Nouméa (NOU) – Singapour (SIN)

PROGRAMME IATA NW26-27

Heure Locale / valable du 25 octobre 2026 au 27 mars 2027 inclus

JOUR	ROUTE	N° de VOL	HEURE LOCALE	TYPE D'AVION	IMMAT.
Mardi Vendredi Dimanche[(1)]	NOU-SIN SIN-NOU	SQ*6058/SB740 SQ*6059/SB741	01:00 / 07:10 11:00 / 22:55	A339	F-ONEO ou F-ONET

[(1)] Vols non opérés les dimanches 21/02, 28/02, 07/03 et 21/03/2027.

Les horaires mentionnés sont donnés à titre indicatif. Conversion heure UTC/loc : SIN : +8 ; NOU : +11

NB : la commercialisation ne concerne que les services aériens entre Nouméa-La Tontouta et Singapour. Pas de co-terminalisation et pas de droits de cinquième liberté (points intermédiaires ou points au-delà) prévus par les dispositions bilatérales en vigueur.